

Diversification des sources

Un tel objectif exige que le Canada continue à recourir aux capitaux étrangers. Cependant le souci du gouvernement fédéral est que les investissements étrangers contribuent à la croissance du pays et à l'amélioration du niveau de vie de ses habitants, qu'ils servent le Canada sans l'asservir. C'est pourquoi un projet de loi en cours de discussion vise à contrôler les apports étrangers (3). Le gouvernement voudrait par ce moyen continuer à s'assurer le concours financier des compagnies étrangères tout en vérifiant que celles-ci investissent là où lui-même le juge souhaitable. L'autre préoccupation du pouvoir fédéral est la diversification des sources de capitaux. On sait que les investissements américains au Canada sont très importants (ils représentaient en 1967 environ 80 p. 100 de tous les investissements étrangers), mais on sait moins qu'ils diminuent régulièrement au profit notamment de ceux de l'Europe des Six.

Échanges : les États-Unis...

De 1961 à 1971, les échanges ont triplé en valeur, passant de 11 milliards et demi de dollars à plus de 33 milliards. La balance commerciale canadienne est excédentaire depuis un peu plus de dix ans : elle a enregistré, en 1970, un sur-

3. Voir Canada d'aujourd'hui, juillet 1972.

plus d'environ 3 milliards de dollars et, en 1971, un surplus de 2 milliards de dollars. Ces excédents ont permis de financer par les recettes courantes en devises une partie importante du déficit accumulé de la balance des services et ils ont même permis au Canada d'enregistrer, en 1970, son premier excédent depuis 1952 dans l'ensemble de ses transactions internationales.

Les exportations ont progressé au rythme d'un peu plus de 11 p. 100 par an, en moyenne, de 1960 à 1970. Ce rythme s'est nettement ralenti l'année dernière, passant à 5,1 p. 100, sous l'effet conjugué de la réévaluation de fait du dollar canadien (juin 1970) et d'un tassement conjoncturel dans certains secteurs industriels ordinairement gros importateurs de produits canadiens.

Le principal partenaire commercial du Canada demeure les États-Unis (70 p. 100 environ des ventes et des achats). La Grande-Bretagne a perdu, l'an passé, son rang de deuxième fournisseur au profit de l'Europe des Six. Elle a conservé son rang de second client, mais elle ne devance plus que de très peu la Communauté économique européenne (1360 millions de dollars pour la Grande-Bretagne contre 1100 millions pour la Communauté).

...l'Europe

Le Canada porte actuellement un intérêt tout particulier à l'évolution du

commerce extérieur européen qui constitue, après son élargissement à dix, un marché de l'ordre de deux cents milliards de dollars.

En 1967, le Canada se classait au douzième rang des fournisseurs de la Communauté économique européenne ; en 1968 et 1969, il se classait au neuvième rang ; en 1970, au sixième. Bien que cette progression soit très satisfaisante en elle-même, elle ne rend qu'imparfaitement compte de l'évolution des relations commerciales canadiennes. En effet, la part du Canada dans l'ensemble du marché européen élargi était, il y a dix ans, de l'ordre de 2,5 p. 100 ; elle est tombée à un peu moins de 2 p. 100 en 1970, alors que celle du Japon, dont le rang dans le commerce mondial est comparable à celui du Canada, a plus que doublé, et que la part des pays membres du Comecon est passée de 5 p. 100 en 1958 à plus de 7 p. 100 en 1970.

Matières premières et produits finis

Le Canada souhaite accroître notablement ses échanges avec l'Europe, afin qu'ils reflètent mieux sa capacité commerciale. Il souhaite également profiter de l'expansion de ses ventes et de ses achats pour essayer de diversifier ses intérêts commerciaux.

Cette diversification est double : diversification des partenaires, diversification des produits. Les États-Unis sont le principal partenaire commercial du Canada. Ce bilan positif doit être maintenu, ce qui n'interdit pas de faire mieux sur les autres marchés. Quant aux produits, il peut paraître étonnant que, pour beaucoup de pays, le Canada soit considéré d'abord comme exportateur de matières premières. C'est là une situation tout à fait anormale qui ne reflète pas le niveau technique auquel est parvenue l'industrie canadienne. La mise en valeur de son territoire a permis en effet au Canada d'acquérir dans certains domaines une grande compétence et une technologie très évoluée, en particulier dans des secteurs de pointe comme les télécommunications, l'électronique, l'aéronautique, l'énergie nucléaire, l'engineering. Il n'est pas inutile de rappeler que près de 50 p. 100 des ventes du Canada aux États-Unis et 39 p. 100 du total de ses exportations portent sur des produits finis. ■

Échanges entre le Canada et la Communauté économique européenne de 1960 à 1971

Ventes du Canada					Achats du Canada				
En millions de dollars					En millions de dollars				
	1960	1968	1970	1971		1960	1968	1970	1971
Bénélux	132,6	312,6	472,2	415,5	Bénélux	72,9	126,5	130,4	132,5(1)
France	73,6	84,4	157,2	156,0	France	50,1	121,6	158,4	213,1
All. Féd.	167,5	232,3	387,7	319,11	All. Féd.	126,9	298,9	370,9	429,4
Italie	68,9	132,7	187,4	210,0	Italie	42,8	114,5	144,9	157,5
Total C.E.E.	442,6	761,9	1204,4	1100,9	Total C.E.E.	292,7	661,5	804,6	1008,5(1)
<i>Total tous pays</i>	<i>5264</i>	<i>13624</i>	<i>16910,1</i>	<i>17846,9</i>	<i>Total tous pays</i>	<i>5482,7</i>	<i>12357,9</i>	<i>13939,4</i>	<i>15607,7</i>

1. Estimation.